

Notice

20
35 ✓

Dedicaçe de la couverture
= M. Guillaumet,
Clerc de Clamecy =

est un autographe
de l'auteur

STATISTIQUE

DE

l'arrondissement de Clamecy,

PAR

M. DELAMARE,

Sous-Préfet de cet arrondissement.

En 1832 — il n'existait qu'une
seule paroisse à Clamecy

—
mars 1832,
—

La Notice historique et statistique — étonnante
sur Clamecy est intéressante

NW
272

Voir Blazine Clamecy (page 114)

CLAMECY

Imprimerie de Cégrétin, libraire.

38

790 fr. l'hect.

Il n'y a pas d'instituteur, et la commune ne peut faire de sacrifice pour en avoir un.

Garde nationale. 23 hom.
MOURON, commune du canton, et à 9 k. S. S. E. de Conbigny, 3 m. 6 k. de Clamecy, sur la rive droite de l'Yonne, qui traverse son territoire. Sa population est de 297 hab. répartis en trois hameaux, *Mouron, Coulon et Thavenau*; elle possède 17 hectares de bois en broussailles.

Son étendue superficielle imposable est de

Terres de labr.	380
Vignes	84
Prés	490
Bois	22
Pacag. et autres terres	4

Etang et can.

Conten. non-impos. 19
 Revenu imposable. 14,399 f.
 Valeurs locatives. 684

Le percepteur réside à Cervon, il perçoit pour

Cont. fonc. 2,654 22 } 3,846 70
 — mob. 192 58 }

— Chaque année la prestation en nature est votée mais ne suffit pas à la réparation des chemins, qui, du reste, sont praticables.

Il n'y a pas de presbytère ; l'Église est en bon état. Il n'y a pas d'instituteur et la commune ne peut faire aucun sacrifice pour en avoir un.

« Mouron était autrefois fortifié et entouré de murs, il s'y sontint un siège assez mérité ; en 1561, pendant les guerres des protestans, Jacques d'Anjou, seigneur de

22

Coppon et d'Amazy, y fut tué. »
 Garde nationale. 65 hom.

NEUFFONTAINES, village du canton, et à 1 m. 2 k. E. de Tannay, 2 m. 1 k. de Clamecy, divisé en deux par une fontaine, traverse par la route départementale de Clamecy à Lormes, et deux ruisseaux, l'Armauce et Fontaine-d'Armauce qui ne sont flottables qu'au-dessous de la commune. Sa population est de 815 habitants répartis en cinq hameaux, *Neuffontaines* qui possède 90 hect. de bois; *20 Vigne-le-Haut*; *30 Vigne-le-Bas*, dont les habitants possèdent 150 hect. de bois; *4. Flez-Fiantcourt*; *50 et Chitry-sous-Mont-Sabot* qui usage avec le hameau d'Armauce, commune de Bazoches.

Son étendue superficielle imposable est de

Terres de labr.	599
Vignes	112
Prés	46
Bois	25
Pacag. et autres terres	222

Conten. non-imposab. 28
 Revenu imposable. 22,384 f.
 Valeurs locatives. 598

Le percepteur réside à Monceaux, il perçoit pour

Cont. fonc. 4,998 21 } 5,677 f 86
 — mob. 679 86 }

— Les habitants de cette commune sont généralement pauvres, les terres mauvaises, les vignes et prairies assez bonnes; on a tenté d'y introduire la culture du trèfle, mais il paraît que le succès n'a pas répondu aux espérances, et cette culture a été totalement

abandonnée; l'Église paroissiale, c'est-à-dire, celle de Neuffontaines est assez bien bâtie; elle est en bon état et située dans la vallée. Une autre Église, celle de Mont-Sabot, qui est entretenue aux frais des habitants des hameaux de Vigne-le-Haut et Vigne-le-Bas, est située sur la montagne de ce nom (1). Elle fut, dit-on, bâtie en 1670, par . . . curé, dont le frère a fait bâtir celle de Metz-le-Comte (voir cette commune). On prétend qu'une chèvre, poursuivie par un loup, se sauva dans cette Église qui était ouverte et dont, par hasard, elle ferma la porte avec ses cornes après que le loup y fut entré. Des habitants s'en étant aperçus, vinrent à l'Église et prirent le loup; d'où sans doute le proverbe: *La Chèvre a pris le Loup*. En 1826, en creusant les fondations du cimetière, on a découvert un mur de l'épiscopat d'environ 4 à 5 pieds. Ce mur à chaux et à sable, qui paraît traverser la montagne ferait supposer qu'autrefois il a existé un fort. Au pied de la montagne on a trouvé un grand bassin en pierres de taille, beaucoup d'ossements et une pierre tumulaire posée sur quatre bornes, sous laquelle était un squelette. Il y a été trouvé aussi une pièce d'or au millésime de 1616.

Il y a dans la vallée de Neuffontaines un grand étang et une fontaine belle source qui fait mouvoir un moulin à blé. On y voit en-

core les ruines d'un ancien château connu sous le nom de Château-Bouché qui, dit-on, a servi, dans les guerres de religion, de prison d'État.

Il y a à Neuffontaine une autre source fort curieuse, appelée vulgairement *Ruente*, et qui n'est autre qu'une fontaine intermittente; elle est située dans les prés, de la Cure, à 200 mètres environ de l'Église. Cette source ne jaillit ordinairement qu'une ou deux fois au plus par an, vers le mois de mars: il en sort, à chaque fois qu'elle lève, un volume d'eau de la grosseur d'un tonneau, qui ne coule guères que 24 h. et disparaît tout-à-coup.

Le hameau de Vignes-le-Haut manque totalement d'eau. Tout récemment, dans le champ d'un propriétaire, un bœuf, en marchant, fit un trou duquel l'eau jaillit avec abondance; les habitants vont profiter d'une circonstance qui paraît si favorable pour établir une fontaine dont l'utilité est généralement reconnue.

Il est indispensable de faire curer l'étang qui, assure-t-on, ne l'a pas été depuis plus de quarante ans. Les habitants se plaignent des exhalaisons qui s'en élèvent l'été.

Les chemins sont mauvais, surtout celui qui conduit de la grande route à la vallée, traverse la commune et lui sert de communication avec Saint-Aubin. Les propriétés

(1) Cette montagne est élevée au-dessus du niveau de la mer de 416 m. 37 m. 25 l. 2/3. (Annuaire de Gillet, an 10, page 68.)

taires riverains ont presque tous anticipé sur la voie publique.

La commune n'a pas de presbytère. Il y a un instituteur auquel la commune donne le logement et 150 fr. par an, indépendamment de la rétribution que lui paye chacun de ses élèves.

Garde nationale. 164 h.

NEUILLY, commune de canton et à 5 kil. S. de Brinon, 2 myr. 9 kil. de Clamecy, dont le territoire est traversé par les ruisseaux flottables de Champallement et d'Aron. Sa population est de 636 habit. répartis en 4 hameaux : *Neuilly*, *Ollecq*, *Flacy* et *les Bordes*; ils se livrent à la culture des terres et à l'engrais des bestiaux qui y trouvent d'excellens pâturages. Les deux hameaux de Neuilly et Flacy possèdent chacun 24 hect. de bois, estimés 500 fr. l'hect. Le hameau d'Ollecq possède à lui seul 66 hect. 22 a. de bois, dont 16 hect. 55 a. en réserve et 49 h. 67 a. divisés en coupes réglées.

Son étendue superficielle imposable est de

Terres de labr..	575
Vignes..	150
Prés..	280
Bois..	204
Pac. et aut. ter.	151
	1366h.

Conten. non-imposab. 28

Revenu imposable.. 40,787 f

Valeurs locatives.. 1423

Le percepteur réside à Saint-Révérien, il perçoit pour

Cont. fonc. 9,723 20 } 10,497 f 95
 — mob. 774 75 }

Le hameau d'Ollecq est enclavé entre les territoires de Beaulieu, Michaugues, Brinon et Bussy; il est réuni pour le spirituel à St-Révérien qui en est à deux lieues, tandis qu'il n'est qu'à un quart de lieue de Brinon auquel il conviendrait de le réunir.

Les chemins, excepté celui qui conduit de Brinon à Saint-Révérien, sont mauvais. L'église et le presbytère sont en bon état; il n'y a pas d'instituteur, la commune ne peut faire aucun sacrifice.

Garde nationale. 118 h.

NEUVILLE, commune du canton et à 2 kil. N. de Brinon, 2 myr. O. de Clamecy, située dans un vallon très-fertile arrosée par les ruisseaux d'Aron et d'Arthel et par celui de Corvol qui traverse son territoire. Sa population est de 389 habit. répartis en 6 hameaux dont *Taconnay* est le plus considérable, *Neuville*, *St-Martin*, *le Moulin-de-Chaugy*, *Boute-Feuille* et *le Moulin-de-Troin-le-Bourg*. Les habitans sont réunis pour le culte à Brinon. L'harmonie la plus parfaite règne entre eux, ils s'entraident dans leurs travaux; ils se livrent à la culture des terres et des vignes.

Son étendue superficielle imposable est de

Terres de labr..	248
Vignes..	114
Prés..	74
Bois..	340
Pacag. et autres terres..	84
	860 h.

Conten. non-imposab. 12

NOTES.

La plupart des documents historiques que nous avons recueillis proviennent des cartulaires, des pouillés des diocèses de Nevers, d'Autun et d'Auxerre, des chartes du moyen âge, des registres des paroisses et des actes authentiques qui nous ont été communiqués. Malheureusement il ne reste pour ainsi dire aucune trace de l'histoire civile de l'arrondissement de Clamecy. Des manuscrits et d'anciens titres précieux, déposés à la préfecture de la Nièvre après la révolution de 1789, ont été vendus comme papiers de rebut, de 1815 à 1830, sous l'administration

Ce n'est pas, on le pense bien, dans l'intérêt de ce modeste ouvrage que nous regrettons la perte de ces archives; nous n'avons jamais eu la prétention d'écrire l'histoire du pays, puisque nous n'avons reproduit que des notes détachées n'ayant entre elles aucune corrélation, mais il est déplorable de penser que ces documents feraient défaut à un écrivain qui voudrait exposer dans tous ses détails l'histoire du Nivernais.

Folio 231. — MENOU. — Il existait autrefois sur le territoire de cette commune un domaine aujourd'hui détruit, appelé *la Métairie-froide*. — Le hameau des *Pierrets* se nommait anciennement *les Pierrettes*.

Folio 175. — BREUGNON. — Près du hameau de *Villaine* existe un vieux château seigneurial dit *Château de Villaine*, aujourd'hui inhabitable. Le plus ancien seigneur connu est messire Gilbert de Bigny, chevalier des armées du Roi (registre paroissial 1642). Le dernier propriétaire, ayant titre de noblesse, fut madame la marquise de Cambyse (registre paroissial 1781).

Folio 303. — FLEZ-CUZY. — Le vieux *Château-Satyre* appartenait à la famille d'Arbourse; Rollon-d'Arbourse en était propriétaire. Il passa ensuite à la famille de Thoury de Saint-Saulge.

Folio 132. — CLAMECY. — La ferme de la *Postallerie* s'appelait, sous le règne de Henri III, *la métairie Postaler*; plus tard, au XVII^e siècle, on écrivait *La Possallerie* (registre paroissial de 1689). — Le hameau de *Sembrées* est écrit *Sembro* dans le registre paroissial de 1690. — *Sembert* s'appelait précédemment *le Mont-lambert* (titre des habitants de Clamecy contre le seigneur duc de Nevers, de l'an 1213). — *Beaugy* est mentionné sous le nom de *Baugy* dans un titre du 12 août 1562. — Pendant la révolution, en 1793, les nobles et les prêtres furent enfermés comme suspects au château de *Pressures*, près Clamecy. Ce petit castel

existe encore; il est entouré de fossés que baignent les eaux du Sauzay.

Folio 334. — VIGNOL s'appelait autrefois *Vegnioux* (registre paroissial de 1701).

Folio 198. — VILLIERS-SUR-YONNE. — *Cuncy*, seigneurie (transaction de 1563 entre les habitants de Villiers et les héritiers Grasset, seigneur dudit Cuncy). Au XVII^e siècle M. de Fourvières était seigneur de Cuncy (registre paroissial du 12 janvier 1663). Les constructions du nouveau château sont du XVIII^e siècle. L'ancien manoir datait de 1563. Ses tourelles étaient baignées par la rivière d'Yonne, ainsi qu'indiquent d'anciennes fondations découvertes en 1841, et un caveau ayant servi de sépulture. Ce château a successivement appartenu aux familles Grasset, de Fourvières, de Chabanno et de Muzy.

Folio 325. — SAINT-GERMAIN-DES-BOIS appartenait autrefois au seigneur de Bellombre, qui résidait au château d'Asnois.

Folio 311. — MONCEAUX-LE-COMTE. — En 1707, la paroisse de Monceaux est réunie à l'archiprêtré de Vézelay (mais toujours sous la dépendance d'Autun), puis, en 1710, à l'élection de Vézelay et à la généralité de Paris. De 1723 à 1792, Monceaux dépendait du collège présidial de Saint-Pierre-le-Moutier (archives de la commune).

Folio 286. — VAUCLAIX. — Il y avait autrefois sur le